1ER TRIMESTRE
2025

# Observation Partenariale de la Conjoncture

Communiqué n°63

## Un 1er trimestre 2025 essoufflé : emploi et chômage stables, dynamique entrepreneuriale mitigée

## Points de vigilance

**Économie régionale en pause : recul des créations d'entreprises et ralentissement des défaillances sur un an**
Au 1er trimestre 2025, la croissance économique française reste atone, freinée par la baisse des exportations et une consommation des ménages toujours prudente. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les défaillances d'entreprises ralentissent nettement sur un an, notamment dans l'industrie et les transports, mais restent soutenues dans l'immobilier. Sur un trimestre, elles enregistrent leur premier recul en trois ans. En revanche, les créations d'entreprises reprennent leur baisse, touchant autant les micro-entrepreneurs que les structures classiques. Enfin, les salaires continuent de progresser modérément.

**Un marché du travail en perte de dynamisme**
Au 1er trimestre 2025, l'emploi salarié en région se stabilise après un recul fin 2024, mais se replie légèrement sur un an. Le tertiaire marchand perd des emplois pour le 2e trimestre consécutif. La construction poursuit sa forte baisse entamée deux ans plus tôt. Seuls l'industrie et le tertiaire non marchand créent des postes ce trimestre. Les embauches diminuent sur un an, particulièrement dans la construction et l'industrie. Le taux de chômage reste quasi stable et proche de son plus bas niveau historique. Avec la mise en place de la loi sur le plein emploi, la demande d'emploi (hors RSA et jeunes en parcours) augmente sensiblement, mais son évolution est difficilement interprétable ce trimestre, car elle est perturbée par une modification des règles d'actualisation des demandeurs d'emploi.

**Situation sociale**
Le nombre de foyers bénéficiaires du RSA continue de baisser en Provence-Alpes-Côte d'Azur au 1er trimestre 2025, avec des reculs marqués dans le Vaucluse et les Alpes-Maritimes. À l'inverse, l'Allocation de solidarité spécifique repart à la hausse après presque quatre ans de recul ininterrompu. La Prime d'activité progresse également, avec une hausse généralisée dans tous les départements.

## Retour sur la plénière du 30 juin 2025

Le secteur du transport et de logistique fait face à des multiples défis en région : accès à l'emploi et à la formation des publics, transition écologique, avancée en âge et perte d'autonomie, essor du tourisme, développement du e-commerce et de la livraison de colis, aménagement du territoire… Selon France Travail, les offres d'emploi enregistrées en région pour ce secteur sont en croissance sur un an (+3,6 % au 4e trimestre 2024). Dans une étude récente (Mirosa, 2024), le Carif-Oref s'est intéressé au transport de voyageurs, et plus spécifiquement aux conducteurs de transport en commun sur route : c'est un métier en tension forte dans tous les départements de la région, qui présente des difficultés de recrutement importantes.

## Chiffres clés

**2 022 800**
emplois salariés

**7,9 %**
taux de chômage

**392 200**
demandeurs d'emploi (cat. A, B, C)*

**6 500**
défaillances d'entreprises***

**26 300**
créations d'entreprises (immatriculations)

| Évolution T1 2025 / T4 2024 | stable | ↗ +0,1 pt | ↗ +2,3 %** | ↗ +5 % | ↘ −1,0 % |
|---|---|---|---|---|---|
| | - 0,1 % en France métropolitaine | +0,1 pt en France métropolitaine | +2,3 %** en France métropolitaine | +12 % en France entière* | - 5,2 % en France (hors Mayotte) |

* Hors bénéficiaires du RSA et jeunes en parcours.
** Évolution surestimée en raison de la modification des règles d'actualisation (voir encadré page 5).
*** Défaillances d'entreprises sur 12 mois, évolution annuelle.

# Épargne au sommet, croissance au ralenti : l'activité marque le pas en 2025

Au 1er trimestre 2025, la France n'a pas bénéficié de la ruée commerciale : l'activité a à peine progressé (+0,1 %) et les exportations ont plongé (– 1,8 %). L'investissement repart moins franchement qu'ailleurs en Europe et les ménages français dépensent au compte-gouttes : hors crise sanitaire, leur taux d'épargne atteint son plus haut niveau depuis 45 ans. L'activité resterait fébrile jusqu'à la fin de l'année, sans décrocher (+ 0,2 % par trimestre) : la croissance atteindrait + 0,6 % en 2025, en net ralentissement par rapport à 2024 (+ 1,1 %).

▶ **Pour en savoir plus :** « L'épargne des ménages au sommet », Note de conjoncture Insee, juin 2025.

## Contexte international

L'arrivée de la nouvelle administration américaine a chamboulé l'économie mondiale début 2025. Anticipant un relèvement massif des droits de douane, les industriels du monde entier se sont hâtés d'expédier des marchandises : le commerce mondial a bondi de +1,7 %, entraînant un regain d'activité en Europe, en particulier en Allemagne (+ 0,4 %) et en Italie (+ 0,3 %). L'embellie du commerce mondial ne serait que temporaire, les droits de douane américains s'établissant désormais à un niveau inédit depuis la Seconde Guerre mondiale.
En dépit de ce contexte, la zone euro sort lentement de sa torpeur. La dynamique intérieure s'affermit : dans toute la zone, notamment en Allemagne, les industriels sont un peu moins pessimistes sur leurs perspectives d'activité et l'investissement s'ébroue, profitant des baisses de taux d'intérêt.

# La dynamique entrepreneuriale s'essouffle en région

### Les défaillances ralentissent sur un an et reculent ce trimestre

Après avoir augmenté continuellement depuis début 2022, le nombre de défaillances d'entreprises semble avoir atteint un palier en fin d'année 2024. En **Provence-Alpes-Côte d'Azur**, près de 6500 défaillances sont enregistrées sur les douze derniers mois (d'avril 2024 à mars 2025). La hausse des défaillances ralentit depuis le 1er trimestre 2023, passant d'une progression de + 39 % sur un an à seulement + 5 % sur un an au 1er trimestre 2025. Les défaillances reculent même de – 3 % par rapport au 4e trimestre 2024.

Au **niveau national**, la dynamique est similaire : après un pic à + 52 % sur un an au 1er trimestre 2023, les défaillances ralentissent légèrement depuis, avec une hausse de + 12 % sur un an au 1er trimestre 2025.

Le ralentissement annuel concerne presque tous les **secteurs d'activité**. Les défaillances décélèrent sensiblement dans les *Activités immobilières* bien que restant à un niveau élevé (+ 30 % sur un an au 1er trimestre, après + 71 % au trimestre précédent). Dans l'*Industrie*, elles continuent de reculer (- 5 % sur un an) alors qu'elles progressent au niveau national (+ 6 %). Dans les *Transports*, elles baissent pour la première fois depuis fin 2021 (– 11 %). Seul le secteur de l'*Information et de la communication* fait exception, avec une accélération des défaillances (+ 20 % sur un an, au 1er trimestre, contre + 17 % un an plus tôt).

*** Le salaire moyen par tête (SMPT) :** est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle. Les effectifs intérimaires pris en compte pour le calcul du SMPT sont ceux produits par la Dares.

Cette décélération se manifeste dans tous les **départements** de la région, en particulier dans les Alpes-de-Haute-Provence et le Var qui concentrent à eux deux près d'un quart des défaillances régionales. Dans ces deux départements, la hausse est quatre fois moins élevée qu'au trimestre précédent. Dans le Vaucluse, les défaillances sont même en recul (- 4 % sur un an).

### Les créations d'entreprises diminuent

En **Provence-Alpes-Côte d'Azur**, les immatriculations de nouvelles entreprises sont à nouveau en baisse (- 1,0 % par rapport au 4e trimestre 2024), après le rebond du trimestre précédent. Avec 26 300 nouvelles entreprises ce trimestre, les immatriculations diminuent de - 5,2 % sur un an. En **France** (hors Mayotte), les créations d'entreprises au 1er trimestre 2025 suivent la même tendance : – 0,3 % par rapport au trimestre précédent, – 5,2 % sur un an.
Si les micro-entrepreneurs sont majoritaires parmi ces immatriculations (67 % des créations), la baisse les concerne autant que les entreprises classiques (respectivement – 1,0 % et – 1,1 % par rapport au précédent).

▶ **Pour en savoir plus :** « Un début d'année atone pour l'économie », Insee Conjoncture Provence-Alpes-Côte d'Azur, n° 55, juin 2025.

### Les salaires augmentent

Au 1er trimestre 2025, le **salaire moyen par tête (SMPT)*** mensuel - hors prime de partage de la valeur - augmente par rapport au trimestre précédent (+ 0,5 %) et s'élève à 2 822 € en région. À l'inverse de ce qui est constaté au trimestre précédent, l'intégration des primes exceptionnelles dans le calcul du salaire freine son évolution (– 0,2 % après + 1,8 % au trimestre précédent). Sur un an, la hausse du SMPT reste inchangée (+ 2,2 % prime comprise ou non).

▶ **Pour en savoir plus :** Stat'Ur conjoncture, n° 85, Urssaf PACA, mars 2025.

# L'emploi salarié se stabilise

***L'emploi salarié privé se stabilise*** *sur le trimestre.*

*Nouveau* ***recul dans le tertiaire marchand****.*

*Les déclarations d'embauche sont* ***en baisse****.*

Au 1er trimestre 2025, l'emploi salarié se stabilise en **Provence-Alpes-Côte d'Azur**, après avoir reculé fin 2024 pour la première fois depuis la crise sanitaire (–0,3 %). Cette stabilité concerne aussi bien le secteur public, pour le deuxième trimestre consécutif, que le secteur privé dont les effectifs s'étaient contractés au 4e trimestre 2024 (–0,4 %). L'intérim se replie de nouveau (–1,4 %, après - 3,0 %), alors qu'il progressait chaque trimestre depuis fin 2023. Fin mars 2025, la région compte 2 022 800 salariés et enregistre sa première diminution annuelle en douze ans, hors crise sanitaire (–0,1 %, soit - 1 500 salariés).

Évolution de l'emploi salarié

Données CVS, base 100 au 1er trimestre 2015

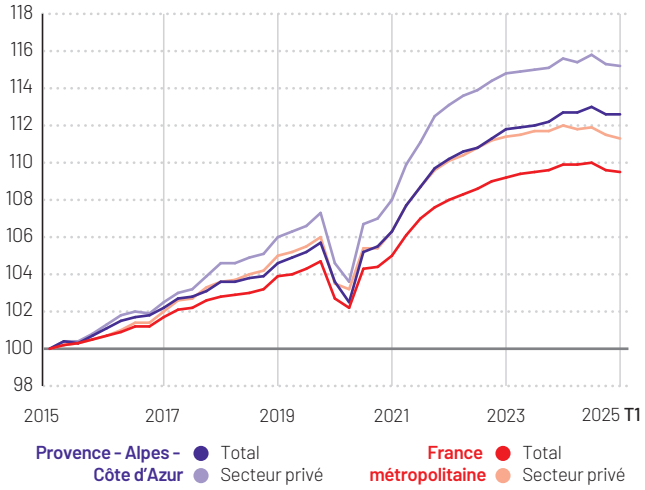


**Source :** Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee.
**Champ :** emploi salarié en fin de trimestre.
**Note :** données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

Début 2025, les secteurs d'activité évoluent en ordre dispersé. Intérim compris, la baisse se prolonge dans le **tertiaire marchand** qui représente un emploi salarié sur deux dans la région (–0,1 %, après –0,3 % fin 2024). Sur les 1 500 emplois détruits, la moitié sont des emplois intérimaires. Le nombre de salariés recule dans l'ensemble des sous-secteurs, à l'exception de l'*Information et communication* (stabilité, après –0,5 %) et des *Services de soutien aux entreprises* (+0,4 %, après –0,6 %). Le repli est notamment marqué dans les *Services aux ménages* (- 0,9 %, après une stabilité) et les *Activités immobilières* dont les effectifs ne cessent de diminuer depuis fin 2022 (- 1,1 %, après - 0,9 %). Au total, le tertiaire marchand enregistre son premier recul annuel en douze ans, hors crise sanitaire (- 0,3 %, soit - 3 400 salariés).

Dans le **tertiaire non marchand** (intérim compris), l'emploi rebondit, annulant la baisse du trimestre précédent (+0,4 %, soit +2 500 salariés, après –0,4 %). Sur un an, il progresse sur un rythme comparable à celui de fin 2024 (+0,7 %, soit +4 500 salariés), une croissance bien plus modeste que celle de ces deux dernières années.

Dans l'**industrie**, l'emploi salarié (intérim compris) se redresse légèrement après avoir marqué le pas fin 2024 (+0,2 %, soit +300 salariés, après –0,1 %). Les effectifs repartent à la hausse dans la *Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines* (+0,3 %, après –0,2 %) et la *Fabrication d'autres produits industriels* (+0,3 %, après –0,6 %) et se stabilisent dans le *Raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution* (après –0,2 %). Dans l'*Industrie agroalimentaire*, la croissance se poursuit (+0,4 %, après +0,3 %). Seul le sous-secteur de la *Fabrication de matériels de transport* perd des salariés ce trimestre, pour la première fois en trois ans (–0,6 %, après +0,9 %). Sur un an, la hausse de l'emploi industriel s'élève à +0,8 % (+1 400 salariés).

Enfin, dans la **construction**, les effectifs (intérim compris) poursuivent leur recul enclenché deux ans plus tôt : –0,9 %, soit –1 200 salariés, après - 0,7 %. Sur un an, la baisse est très forte : –2,2 % (–2 900 salariés).

Au sein des **départements**, seuls les Bouches-du-Rhône créent des emplois ce trimestre (+0,2 %, après –0,3 %). Les effectifs salariés reculent légèrement dans les Alpes-Maritimes et le Var (–0,1 %, après respectivement –0,5 % et –0,3 %) et de façon plus prononcée dans le Vaucluse (–0,3 %, après –0,1 %), les Hautes-Alpes (–0,5 %, après +0,5 %) et surtout les Alpes-de-Haute-Provence (–0,7 %, après –0,4 %).

En **France métropolitaine**, l'emploi salarié poursuit sa baisse au 1er trimestre 2025 (–0,1 %, après –0,4 %), pénalisé par le secteur privé (–0,1 %, après - 0,4 %), tandis que le secteur public se redresse légèrement (+0,1 %, après –0,3 %). Les effectifs intérimaires sont en recul depuis deux ans (–0,5 %, après –2,3 %). En rythme annuel, l'emploi salarié se contracte pour la première fois en dix ans, hors crise sanitaire (–0,4 %).

**Pour en savoir plus :** « Vers un retournement du marché du travail ? », Dreets Provence-Alpes-Côte d'Azur, n° 18, juin 2025.

Évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité y compris intérim, en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Données CVS, base 100 au 1er trimestre 2015

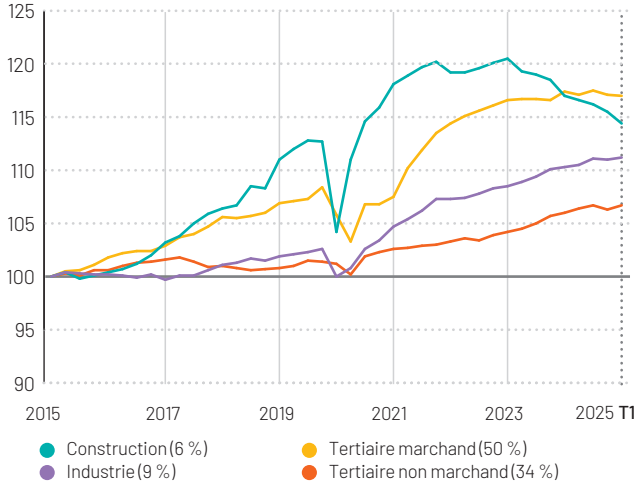


**Source :** Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee.
**Champ :** emploi salarié en fin de trimestre.
**Note :** données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

**Décroissance des embauches au 1er trimestre**
Sur un an, l'ensemble des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) en **Provence-Alpes-Côte d'Azur** diminuent à un rythme légèrement moins marqué qu'au niveau national (–1 %, contre –2 %). Cette décroissance est très importante pour les CDI et les CDD de plus d'un mois, avec respectivement une perte annuelle de –8 % et –10 %. Seuls les CDD d'un mois ou moins progressent sur un an (+2 %). Les établissements de 250 salariés et plus se distinguent par une hausse totale de leurs DPAE (+6 %), portée par le dynamisme de leurs CDD de plus d'un mois (+9 %) et de leurs CDD d'un mois ou moins (+1 %). Les contrats pérennes sont en baisse quelle que soit la taille de l'entreprise.

Au 1er trimestre 2025, seul le **secteur** du *Commerce* enregistre une hausse de ses embauches (+1 %). Avec 15 541 déclarations recensées ce trimestre, la *Construction* présente la plus forte décroissance annuelle (–12 %). Le recul est également important dans l'*Industrie* (–7 %). La décroissance est plus mesurée dans les secteurs des *Hôtels-café-restaurants* et des *Services* (respectivement –2 % et –1 %).

A l'**échelle départementale**, les embauches diminuent fortement sur un an dans le Var (–7 %), indifféremment du type de contrat. Dans ce département, seul le secteur du *Commerce* reste stable. Malgré une croissance annuelle de leurs CDD d'un mois ou moins, les embauches n'atteignent pas leur niveau de 2024 dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône (respectivement –2 % et –1 %). Avec une hausse annuelle de près de +1 %, en raison du dynamisme des secteurs des *Services* et de la *Construction*, les Alpes-de-Haute-Provence ne suivent pas la tendance à la baisse relevée en région. Les embauches augmentent également dans les Alpes-Maritimes (+2 %), où seul le secteur de la *Construction* régresse (–10 %). Dans l'ensemble, la dynamique des embauches dans ces deux départements est portée par la hausse annuelle de leurs CDD d'un mois ou moins.

▶ **Pour en savoir plus :** Stat'Ur conjoncture, n° 84, Urssaf PACA, mai 2025.

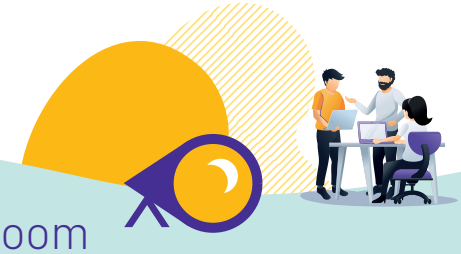

## Zoom sur l'apprentissage

**Baisse des entrées en contrat d'apprentissage**
Au 1er trimestre 2025, 5 100 contrats d'apprentissage débutent en **Provence-Alpes-Côte d'Azur** dans les secteurs public et privé. Ce nombre diminue de - 4 % sur un an, après avoir progressé au 1er trimestre 2024 (+18 %). Ce repli peut s'expliquer par la baisse des aides financières accordées aux entreprises (voir avertissement). Fin mars 2025, la région compte 72 500 apprentis, en hausse de +4 % par rapport à fin mars 2024 (soit +2 500 bénéficiaires), contre +5 % un an plus tôt. Ces augmentations sont bien en-deçà de celles observées les années précédentes.
En **France métropolitaine**, le nombre d'entrées sur le 1er trimestre 2025 diminue plus rapidement qu'en région sur un an : - 6 %, contre +16 % l'année précédente. La progression du nombre de bénéficiaires s'essouffle : +2 % sur un an (soit +24 000 apprentis), contre +5 % un an plus tôt. Fin mars 2025, le nombre d'apprentis au niveau national dépasse néanmoins le million pour la première fois et s'élève à 1 002 000.
Au niveau régional comme national, la progression du nombre d'apprentis entre le 1er trimestre 2024 et le 1er trimestre 2025 a toutefois permis de freiner la diminution de l'emploi salarié sur la même période.

**Avertissement :** Les entreprises de 250 salariés ou plus ne bénéficient plus de l'aide exceptionnelle pour les contrats signés du 1er janvier au 23 février 2025. C'est aussi le cas pour les entreprises de moins de 250 salariés embauchant des apprentis préparant un diplôme du supérieur.
À partir du 24 février 2025, et quel que soit le niveau de diplôme préparé par l'apprenti, les entreprises de moins de 250 salariés bénéficient d'une aide de 5 000 euros et les entreprises de 250 salariés ou plus d'une aide de 2 000 euros. Ces montants sont inférieurs à ceux des aides en vigueur en 2024.

# Contrairement à la demande d'emploi, le taux de chômage n'est pas impacté par les effets de la loi sur le plein emploi

**Un taux de chômage quasi-stable**
Le 1er trimestre 2025 marque le début de mise en œuvre de la loi sur le plein emploi qui a entraîné de façon mécanique une hausse importante du nombre d'inscrits à France Travail (voir Encadré page 5). Pour autant, d'après l'Insee, l'impact sur le taux de chômage est peu significatif ce trimestre.

Au 1er trimestre 2025, le taux de chômage en **Provence-Alpes-Côte d'Azur** est quasi-stable sur un trimestre (+0,1 point, après - 0,1 point) et sur un an (- 0,1 point), et s'établit à 7,9 % de la population active. Pour le quatrième trimestre consécutif, il oscille légèrement autour de son niveau le plus bas calculé depuis plus de trente ans avec la méthode de mesure actuelle (7,8 %).

En **France métropolitaine**, le taux de chômage au sens du BIT s'élève à 7,2 % de la population active, niveau autour duquel il varie également peu depuis cinq trimestres (+0,1 point par rapport au 4e trimestre 2024, après - 0,1 point). Contrairement à la région, il est supérieur de +0,5 point à son point bas mesuré en 1982. Sur un an, il est stable.

En rythme trimestriel, le taux de chômage s'élève légèrement (+0,2 point) dans les **départements** des Hautes-Alpes (6,2 %), des Bouches-du-Rhône (8,6 %) et du Vaucluse (9,7 %), effaçant la baisse du trimestre précédent. Dans les Alpes-Maritimes (6,8 %), le Var (7,2 %) et les Alpes-de-Haute-Provence (7,8 %), l'évolution est identique à la régionale (+0,1 point).

Taux de chômage
Données CVS

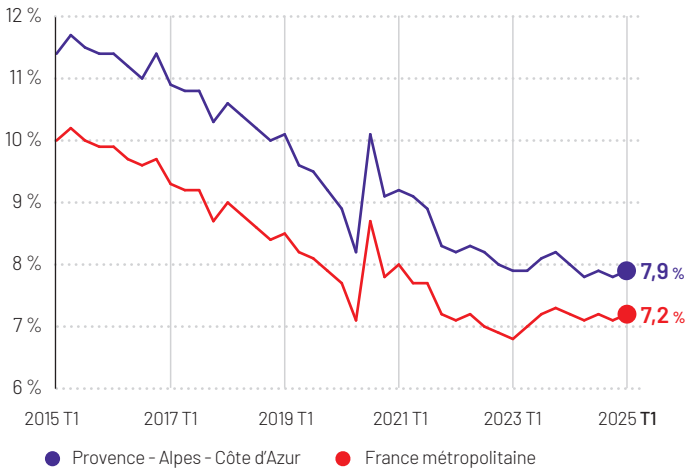


**Note :** données trimestrielles provisoires ; estimation à +/- 0,3 point près du niveau du taux de chômage national et de son évolution d'un trimestre à l'autre.
**Source :** Insee – Taux de chômage au sens du BIT (national) et taux de chômage localisé (régional).

## Demande d'emploi : des évolutions altérées à la fois par la mise en place de la loi sur le plein emploi et la modification des règles d'actualisation

Depuis le 1er janvier 2025, les statistiques sur la demande d'emploi sont affectées par la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, qui prévoit l'inscription désormais systématique de certains publics à la recherche d'un emploi : les demandeurs et bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi (voir Encadré). Pour continuer à appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail, il est nécessaire de neutraliser ce qui relève de ces changements administratifs et d'analyser les indicateurs hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours. Ainsi, jusqu'à la fin de la mise en œuvre de la loi prévue pour le 1er janvier 2027, les analyses sur les inscrits à France Travail portent désormais sur cette série alternative.

***Taux de chômage quasi-stable et proche de son plus bas niveau.***

***Taux d'accès à l'emploi en baisse : - 0,9 pt par rapport à 2024.***

Au 1er trimestre 2025, **Provence-Alpes-Côte d'Azur** compte en moyenne 392 200 demandeurs d'emploi hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours, inscrits sur les listes de France Travail en catégories A, B, C (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite ou sans activité). Ce nombre progresse un peu plus vite qu'au trimestre précédent : +2,3 % par rapport à fin 2024, soit +8 900 inscrits, après +1,7 %. Sur un an, la demande d'emploi s'élève franchement : +4,5 %, après +1,7 %.

En **France métropolitaine**, 4 440 200 demandeurs d'emploi (hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours) sont inscrits en catégories A, B, C en moyenne au 1er trimestre 2025. Les évolutions sont similaires à celles de la région : sur un trimestre, la demande d'emploi augmente de +2,3 %, après +1,4 % fin 2024, et sur un an, elle bondit de +4,3 %, après +1,7 %.

**La loi pour le plein emploi influe sur le nombre d'inscrits à France Travail depuis janvier 2025**
Comme le prévoit la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, depuis janvier 2025, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales en Contrat d'engagement jeune (CEJ), Accompagnement intensif des jeunes (AIJ) ou en Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea), et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail. Selon leurs situations socioprofessionnelles, ces publics sont orientés vers différents parcours d'accompagnement. L'orientation des personnes bénéficiant déjà du RSA avant la mise en place de la réforme étant progressive à partir du 1er janvier 2025, la montée en charge statistique l'est aussi. Pour prendre en compte les situations de ces nouveaux publics, conformément aux recommandations d'un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis), deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F pour les personnes les plus éloignées de l'emploi orientées en parcours social et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Ainsi, au 1er trimestre 2025, 544 600 personnes sont inscrites sur les listes de France Travail en catégories A, B, C, D, E en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Parmi elles, 476 300 sont demandeurs d'emploi en catégories A, B, C (données CVS-CJO). Enfin, 2500 personnes sont inscrites en catégorie F et 62000 en catégorie G (données brutes).

**Pour analyser les évolutions conjoncturelles, des indicateurs complémentaires sont mis à disposition sur les recommandations du Cnis**
Pendant la phase de transition qui durera deux ans pour la France métropolitaine et trois ans pour les Drom, la Dares et France Travail mettent à disposition des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail. Ces séries hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en parcours, dites « contrefactuelles », sont uniquement disponibles aux niveaux national et régional et ne sont pas construites par âge, sexe et ancienneté d'inscription, ni par département. Prenant note que la stabilité et l'interprétabilité des nouvelles statistiques de demandeurs d'emploi inscrits ne pourront être garanties qu'à l'issue de la période de transition, l'Autorité de la statistique publique (ASP) a décidé de suspendre la labellisation de l'ensemble des séries.

**Un deuxième facteur affecte les statistiques d'inscrits au 1er trimestre 2025**
Par ailleurs, au 1er trimestre 2025, une modification des règles d'actualisation des inscrits à France Travail vient perturber les séries « contrefactuelles », rendant très difficile une lecture conjoncturelle de ces données. En effet, depuis janvier 2025, tant qu'elles ne signent pas leur contrat d'engagement, les personnes qui s'inscrivent à France Travail et qui n'ont pas de droits à indemnisation n'ont pas à s'actualiser. Elles sont alors inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Cela a un impact à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, à la baisse sur le nombre d'inscrits en catégories B et C (étant dispensés d'actualisation, ces nouveaux inscrits non indemnisables ne déclarent pas d'activité réduite) et à la baisse sur le nombre de sorties des listes. Cette évolution a donc un effet à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégories A, B, C.
Si l'on neutralise les effets d'ajustements dans les procédures d'actualisation des demandeurs d'emploi, les évolutions sont ainsi beaucoup moins marquées. Au niveau national seulement, la Dares a fait un travail d'estimation : il en ressort que la progression des effectifs de la catégorie A, B, C ne serait que de +1,3 % par rapport au 4e trimestre 2024.

Toutefois, ces évolutions (régionales comme nationales) sont également perturbées au 1er trimestre 2025 par une modification des règles d'actualisation par France Travail qui conduit à rehausser le nombre d'inscrits en catégories A, B, C. Une estimation de l'impact de ces changements a été réalisée par la Dares au niveau national seulement (voir Encadré). *In fine*, la hausse réelle du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C est bien moindre que celle affichée ici.

▶ **Pour en savoir plus :** « Vers un retournement du marché du travail ? », Dreets Provence-Alpes-Côte d'Azur, n° 18, juin 2025.

## Baisse annuelle du taux d'accès à l'emploi et du taux de présence en emploi durable

Au 1er trimestre 2025, 36,3% des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B ont accédé à un emploi d'un mois ou plus, soit une baisse de -0,9 point par rapport au 1er trimestre 2024. Ce taux d'accès à l'emploi (TAE) est en baisse sur un an dans l'ensemble des départements. La baisse est plus marquée dans les Bouches-du-Rhône (-1,4 pt), suivis des Alpes-de-Haute-Provence (-0,8 pt), du Var (-0,6 pt). Elle est plus mesurée dans les Alpes-Maritimes (-0,3 pt), le Vaucluse (-0,2 pt) et les Hautes-Alpes (-0,1 pt).

Le TAE des demandeurs d'emploi **bénéficiaires du RSA** est de 20,5 %. Ils sont sous-représentés dans les accès à l'emploi par rapport à leur poids dans la DEFM A et B (10 %, contre 17 %). Dans les Bouches-du-Rhône, cet écart est encore plus prononcé (11 %, contre 20 %), pour un TAE RSA de 19,0 %.
Au 1er trimestre 2025, 12,8 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B sont six mois plus tard en contrats durables, soit une baisse de – 1 point par rapport au 1er trimestre 2024. Le département du Var enregistre le meilleur taux de présence en emploi durable (TPED) à 14,2 %.

**Le Taux d'accès à l'emploi (TAE)** mesure la part des demandeurs d'emploi en catégorie A ou B sur un mois donné, ayant repris un emploi dans les 6 mois suivants, leur permettant de sortir des catégories A ou B. Il correspond à l'ancien ACO1, mais son calcul est maintenant en taux, et non plus en nombre, et il est calculé sur une période de 6 mois.

**Le Taux de présence en emploi durable (TPED)** mesure la part des demandeurs d'emploi en catégorie A ou B qui, 6 mois plus tard, sont employés dans un contrat dit durable (CDI ou CDD de plus de 6 mois y compris les créateurs d'entreprise).

### Un volume d'offres d'emploi collectées par France Travail en dessous de celui des années précédentes

L'année 2024 connaît un net recul du nombre d'offres collectées. En cumul sur 12 mois d'avril 2024 à mars 2025, le nombre d'offres collectées diminue de – 11,3 % par rapport à l'année précédente. Cette diminution est légèrement supérieure au niveau régional qu'au niveau national.

Évolution du volume mensuel d'offres collectées à France Travail en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Données brutes

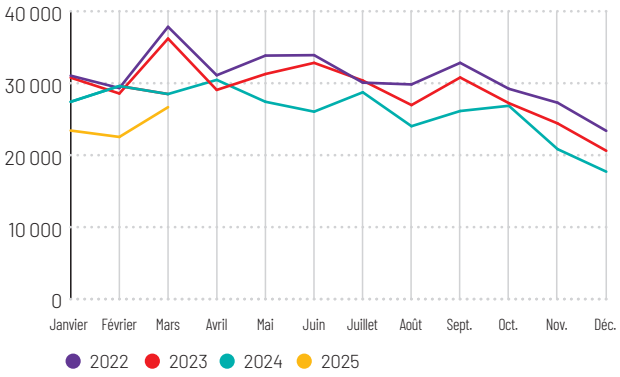


**Source :** France Travail – STMAT Offres.

En mars 2025 (en cumul sur les 12 mois), le nombre d'offres d'emploi collectées par France Travail baisse pour la plupart des **grands domaines de métier**, notamment pour ceux de la *Construction, bâtiment et travaux publics*, de l'*Hôtellerie-restauration*, du *Commerce, vente et grande distribution*, et des *Services à la personne et à la collectivité* (qui concentrent près de 6 offres sur 10). La diminution des offres collectées est plus contenue dans le domaine du *Transport et logistique*.

▶ **Pour en savoir plus :** Statistiques et analyses, France Travail.

# Zoom sur le marché du travail

### Le taux de chômage varie peu dans presque toutes les zones d'emploi de la région

Début 2025, le taux de chômage est stable ou quasi-stable dans toutes les zones d'emploi de la région, à l'exception de celles de Valréas (partie région, 8,2 %) et d'Avignon (partie région, 10,8 %) où il augmente respectivement de +0,4 point et +0,3 point. La hausse est un peu moins prononcée (+0,2 point) dans les zones de Briançon (5,2 %), Menton (5,7 %), Gap (6,5 %), Nice (6,9 %), Martigues – Salon (8,5 %), Orange (9,1 %), Marseille (9,5 %) et Bollène – Pierrelatte (partie région, 9,9 %).

Évolution du taux de chômage par zone d'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur entre le 4e trimestre 2024 et le 1er trimestre 2025

Données corrigées des variations saisonnières, évolution trimestrielle en point et taux en % au 1er trimestre 2025

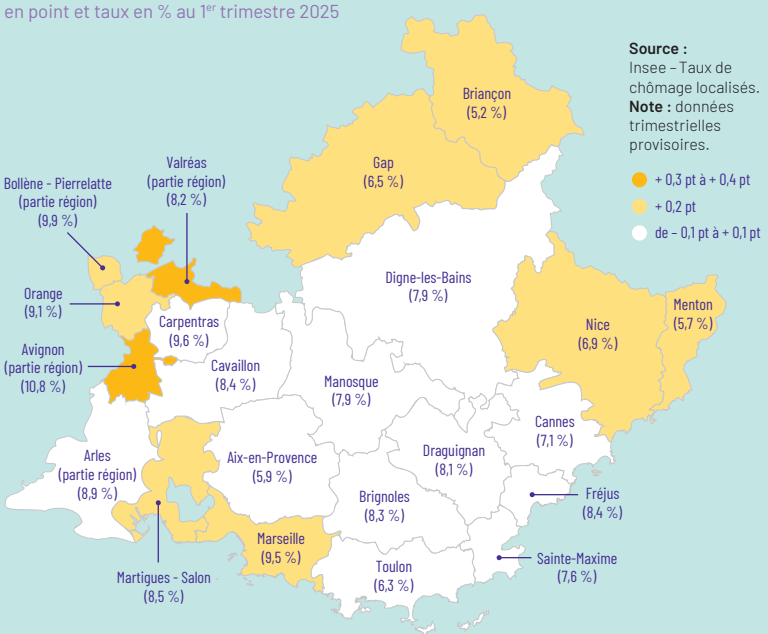


Provence – Alpes – Côte d'Azur : 7,9 % (+0,1 pt)
France métropolitaine : 7,2 % (+0,1 pt)

# Situation sociale

**La diminution du nombre de bénéficiaires du RSA se poursuit**

Au 1er trimestre 2025, le nombre de foyers bénéficiaires du **Revenu de solidarité active (RSA)** s'établit à 138 200 en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il poursuit sa baisse amorcée mi-2021, mais sur un rythme bien moins soutenu que les années précédentes depuis trois trimestres (– 2,8 % sur un an, soit – 4 100 foyers bénéficiaires, comme aux 3e et 4e trimestres 2024). Ce recul, qui s'observe dans tous les départements, demeure particulièrement prononcé dans le Vaucluse (– 14,4 %) et les Alpes-Maritimes (– 7,6 %). En revanche, il est très modéré dans les Bouches-du-Rhône (– 0,2 %), où il s'était interrompu au trimestre précédent, ainsi que dans les Alpes-de-Haute-Provence (- 0,3 %). Au niveau national, le nombre de bénéficiaires progresse légèrement depuis fin 2024 après trois ans de baisse (+ 0,2 % sur un an, après +0,5 % fin décembre 2024).

Depuis octobre 2024, le nombre de bénéficiaires de l'**Allocation de solidarité spécifique (ASS)** repart à la hausse en rythme annuel après presque quatre ans de recul ininterrompu. Fin février 2025, il s'établit à 21 600 (+ 10,9 % sur un an, après + 3,4 %). Cet accroissement, similaire au niveau national, concerne tous les départements de la région, et particulièrement le Var où l'augmentation dépasse les 15 %.

Parallèlement, le nombre de foyers bénéficiaires de la **Prime d'activité (PA)** augmente de nouveau sur un an dans la région au 1er trimestre 2025 (+ 2,2 %, après + 0,7%), et s'établit à 381 300.

Évolution du nombre de bénéficiaires* des principales prestations sociales en Provence - Alpes - Côte d'Azur

**Données brutes, base 100 à fin février 2020**

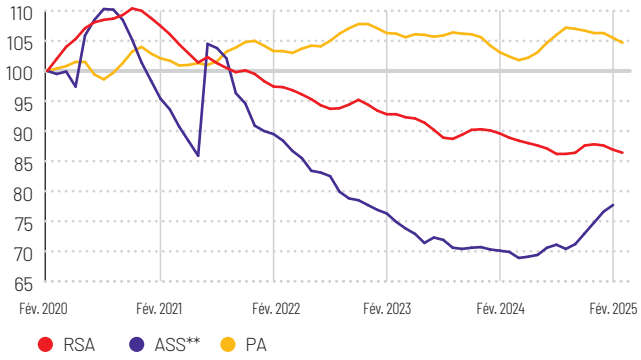


* Pour le RSA et la PA, la notion de bénéficiaires renvoie à celle de foyer et non d'individu. Pour l'ASS, elle renvoie à l'individu qui perçoit l'allocation.
** Données à fin février.
**Note :** données provisoires.
**Sources :** Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA; France Travail, FNA - Traitements : Drees.

Les effectifs progressent dans tous les départements (de + 0,6 % dans les Bouches-du-Rhône à + 5,5 % dans les Alpes-Maritimes). En France métropolitaine, ils augmentent un peu plus fortement qu'au niveau régional (+ 2,9 %, après + 1,8 %).

▶ **Pour en savoir plus :** « Vers un retournement du marché du travail ? », Dreets Provence-Alpes-Côte d'Azur, n° 18, juin 2025.

# Indicateurs avancés

L'activité au mois de mai a été impactée par les congés et les jours fériés, toutefois elle progresse dans les secteurs de l'*Industrie* et des *Services marchands* ; l'organisation d'événements culturels majeurs et le début de la saison touristique ont porté le secteur tertiaire. *À contrario*, le *Bâtiment* continue de souffrir d'un manque de volume préoccupant. Cette tendance est également observée au plan national. Les effectifs et les prix ont globalement peu évolué sur la période. D'après les anticipations des chefs d'entreprises, l'activité au mois de juin resterait stable dans le *Bâtiment* et évoluerait légèrement à la hausse dans l'*Industrie* et les *Services marchands*.

**Focus Industrie**

L'activité industrielle progresse dans l'ensemble des filières sauf pour le segment du matériel de transport qui s'inscrit en repli. Les carnets de commandes s'étoffent et les dirigeants anticipent une évolution positive de l'activité pour le mois prochain.

**Focus Services marchands**

L'activité des *Services marchands* s'inscrit globalement en hausse pour le mois de mai. La réparation automobile, l'hôtellerie et l'expertise comptable sont particulièrement concernées. Une stabilité voire un ralentissement d'activité sont évoqués pour l'intérim et le transport en raison d'un attentisme ou d'une rationalisation des coûts d'une certaine partie de la clientèle. Les effectifs ont peu varié dans un contexte d'incertitudes à moyen terme. Les trésoreries se maintiennent même si certains professionnels témoignent encore de longs délais de paiement de quelques clients. Un bon mois de juin est anticipé.

**Focus BTP**

Les professionnels évoquent toujours l'attentisme des clients, les restrictions budgétaires publiques et les difficultés de recrutement. Le secteur du *Bâtiment* est perturbé par les jours fériés et les ponts, les retards dans l'avancement des chantiers, la pression à la baisse des prix, des carnets de commande toujours bas et des difficultés de recouvrement des paiements. En outre, l'annonce de la suspension de 'MaPrimeRénov' et les incertitudes géopolitiques et économiques pour l'année 2026 inquiètent les dirigeants.

▶ **Pour en savoir plus :** Tendances régionales : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Mai 2025 | Banque de France.

# Observation Partenariale de la Conjoncture

Mis en place en mars 2009 pour observer et anticiper les effets de la crise en Provence – Alpes – Côte d'Azur dans les domaines de l'économie, de l'emploi et sur le marché du travail, le dispositif « Observation Partenariale de la Conjoncture » (OPC) est un réseau d'experts de la conjoncture régionale animé par le Carif- Oref et constitué de la Région, la Dreets, France Travail, l'Insee, la Banque de France et l'Urssaf.

Ce réseau a pour vocation d'élaborer des diagnostics conjoncturels partagés en confrontant les données et les analyses. Il s'agit également d'un lieu d'échanges – ouvert aux acteurs de l'observation en région – sur les statistiques conjoncturelles comme sur les aspects méthodologiques, et de construction de connaissances partenariales et multithématiques.

Par le caractère opérationnel de ses productions, OPC a également pour objectif de répondre aux besoins des décideurs en éclairant les évolutions économiques de court et moyen termes en région et dans les territoires infrarégionaux.

**OPC c'est chaque trimestre :**
- Une concertation des experts.
- Une séance plénière ouverte au public.
- Une diffusion du Communiqué.
- Une actualisation de la veille.

Retrouvez toutes nos ressources sur :
www.observation-partenariale-conjoncture.org


| Directrice de publication | Coordination Carif-Oref | Réalisation | Conception graphique - PAO |
|---|---|---|---|
| Géraldine Daniel | Fabien Mirosa<br>Liliana Rojas-Estrada | Groupe technique d'OPC | www.gachwell.com |

Rédaction finalisée le 9 juillet 2025



Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur – 22, rue Sainte Barbe – 13002 Marseille – Tél. 04 96 11 56 56 – E-mail communication@cariforef.fr